

La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée

Anne Clerval et Matthieu Delage

S'appuyant sur les données détaillées du recensement pour étudier les transformations de la métropole parisienne, Anne Clerval et Matthieu Delage montrent qu'une dynamique d'embourgeoisement continu ne doit pas masquer la force de la division sociale de l'espace francilien, notamment à l'échelle infracommunale.

Trop nombreux aujourd'hui sont les discours qui parlent de la banlieue et du périurbain au singulier, en les réifiant comme un tout homogène et monolithique. Les banlieues sont réduites à certains quartiers populaires fortement stigmatisés et médiatisés, la Seine-Saint-Denis est vue comme un tout sans nuance, le périurbain serait tellement homogène qu'il se distinguerait par une façon spécifique de voter. Parce que ces images médiatiques que l'on retrouve parfois sous la plume des chercheurs font partie d'un vaste mouvement de masquage des questions sociales au profit de prétendues « questions spatiales », il est important de les déconstruire.

Nous souhaitons aborder ici la question des disparités socio-spatiales et de leur recomposition dans la métropole parisienne, sans préjuger de césures sociales entre le centre et la périphérie, l'agglomération et sa couronne périurbaine. Pour cela, nous nous appuyerons sur une analyse statistique des données détaillées du recensement de la population, à plusieurs dates et plusieurs niveaux géographiques différents, et nous présenterons en particulier les résultats d'une exploitation de données encore inédites issues du recensement rénové de 2008¹. Cette analyse s'inscrit dans le programme de recherche Habest, « Habiter l'est parisien d'hier à aujourd'hui », financé par l'université Paris-Est Marne-la-Vallée². L'analyse statistique sur l'ensemble de la région Île-de-France a été complétée par une enquête par questionnaire dans plusieurs communes de l'est parisien.

L'analyse statistique que nous présentons ici fait ressortir des dynamiques de ségrégation (à tous les niveaux de l'espace social), de gentrification ou de paupérisation. Cette réalité rencontre des enjeux sociaux importants, notamment en termes de vulnérabilité pour les personnes évincées des espaces qui se gentrifient et pour celles qui habitent des territoires se paupérisant.

¹ Les données du recensement rénové de l'Insee sont malheureusement de plus en plus difficilement accessibles quand elles portent sur les niveaux les plus fins de catégorisation et de découpage spatial.

² Ce programme porte sur le territoire de l'est parisien, des arrondissements de l'est de Paris au dernier secteur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Val d'Europe) en passant par une partie du Val-de-Marne incluant Créteil. Le territoire étudié correspond à un transect géographique dans l'est de la métropole parisienne, comprenant une partie de la ville-centre, des banlieues et de la couronne périurbaine. L'objectif de ce projet est de montrer les continuités et discontinuités socio-spatiales de l'est parisien, à la fois à travers l'histoire et l'évolution récente de ces territoires, et dans les modes de vie des habitants et les façons de pratiquer ces espaces (site web : <http://habest.hypotheses.org>). Porté par le laboratoire Analyse comparée des pouvoirs, il implique des géographes, des historiens et des sociologues (de Marne-la-Vallée et de Créteil) : Sophie Blanchard, Armelle Choplin, Anne Clerval (coordinatrice), Matthieu Delage, Matthieu Giroud, Claire Hancock, Éric Levet-Labry, Karine Marot, Sophie Moreau, Frédéric Moret, Anne-Laure Pailloux, Fabrice Ripoll, Loïc Vadelorge et Serge Weber.

Note méthodologique

La caractérisation de la géographie sociale fine de l'est parisien repose sur une analyse de la population des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle (CS) de la personne de référence du ménage (par défaut, l'Insee choisit l'homme du ménage) appréhendée à un niveau fin (42 postes). Par rapport à la population active sur laquelle porte généralement ce genre d'analyse (Préteceille 2003), la population des ménages permet de prendre en compte les enfants et les retraités (les retraités représentent 19 % de la population de plus de 15 ans en Île-de-France, Insee, Recensement de la population [RP] 2008).

Les résultats du recensement de 2008 sont comparés à ceux de 1990 et 1999. À chaque date, une typologie permet de saisir le profil social des communes et différencie plusieurs types de communes allant du type « cadres et professions libérales » au type « ouvrier ». De plus, pour rendre compte de la diversité sociale interne des communes d'Île-de-France, nous avons aussi mené nos investigations à l'échelle plus fine des IRIS³ en 1999 et 2008.

Pour analyser des données sociales fines à la fois par le découpage des CS et par le maillage territorial étudié (la commune ou l'IRIS), des traitements statistiques multivariés sont mis en œuvre (analyse factorielle des correspondances – AFC – sur l'ensemble du tableau de données, classification ascendante hiérarchique à partir des cinq premiers facteurs de l'AFC). Les profils sociaux de communes ou d'IRIS qui apparaissent se comprennent en fonction du profil social moyen de l'Île-de-France à la date considérée.

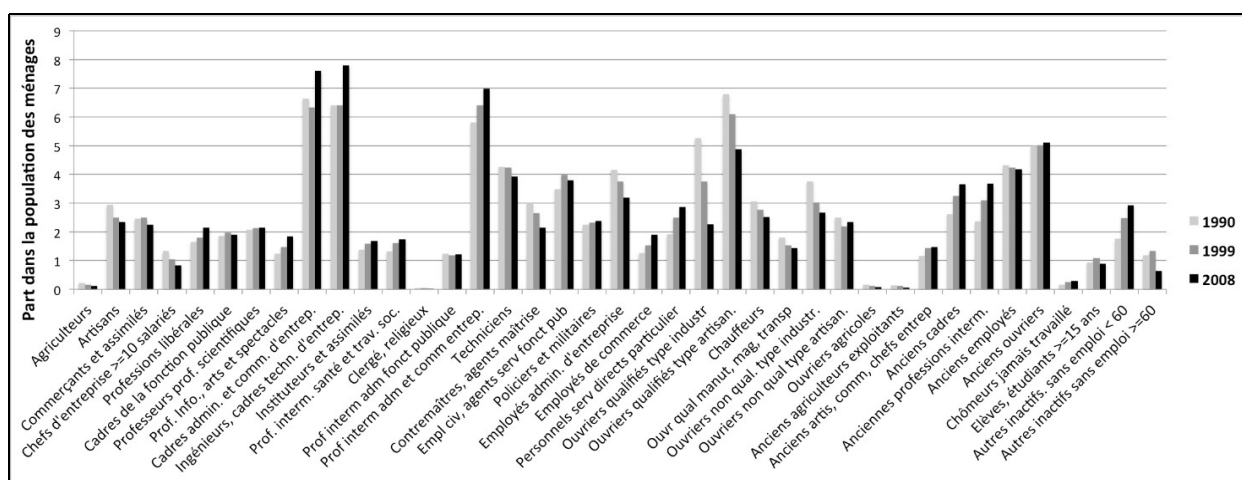
En toile de fond, un embourgeoisement continu entre 1990 et 2008

Le profil social moyen de l'Île-de-France a évolué entre 1990 et 2008 (figure 1). En 1990, deux groupes de CS dominant : les ouvriers qualifiés de l'artisanat, héritiers d'une tradition parisienne ancienne, et les cadres du secteur privé et ingénieurs, qui n'ont cessé de se développer depuis les années 1980. Ensuite, les professions intermédiaires du secteur privé présentent une part un peu supérieure à celle des ouvriers qualifiés de l'industrie, anciens ouvriers, anciens employés et employés du secteur privé. Il faut noter, néanmoins, que les professions intermédiaires du privé sont des professions plus féminines et sont donc sous-représentées parmi les personnes de référence des ménages (comme les employés).

En 1999, le relatif équilibre entre cadres et ouvriers disparaît au profit d'une large domination des cadres du privé et des ingénieurs, les ouvriers de l'industrie connaissant un important déclin (les ouvriers de l'artisanat se maintiennent mieux). Cette dynamique se renforce en 2008 et s'accompagne d'une augmentation de la part déjà forte aux précédents recensements des professions intermédiaires du privé dans ce profil moyen de l'Île-de-France. Parallèlement, les ouvriers actifs ont connu un net déclin, mais il y a de plus en plus de retraités, et notamment de retraités ouvriers et employés. Les classes populaires sont donc encore bien présentes en Île-de-France, mais elles connaissent un certain vieillissement. Notons que ce constat légitime la prise en compte de la position sociale des retraités : une approche par la population active aurait hâtivement conclu à la très forte diminution de ces catégories.

³ Regroupant entre 2 000 et 5 000 habitants, les îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS) correspondent au niveau le plus fin de diffusion des données du recensement depuis 1999.

Figure 1. Le profil social de la population francilienne en 1990, 1999 et 2008



Source : Insee, Centre d'accès sécurisé distant aux données (CASD), RP 2008 ;

CS détaillées en 42 postes de la population des ménages.⁴

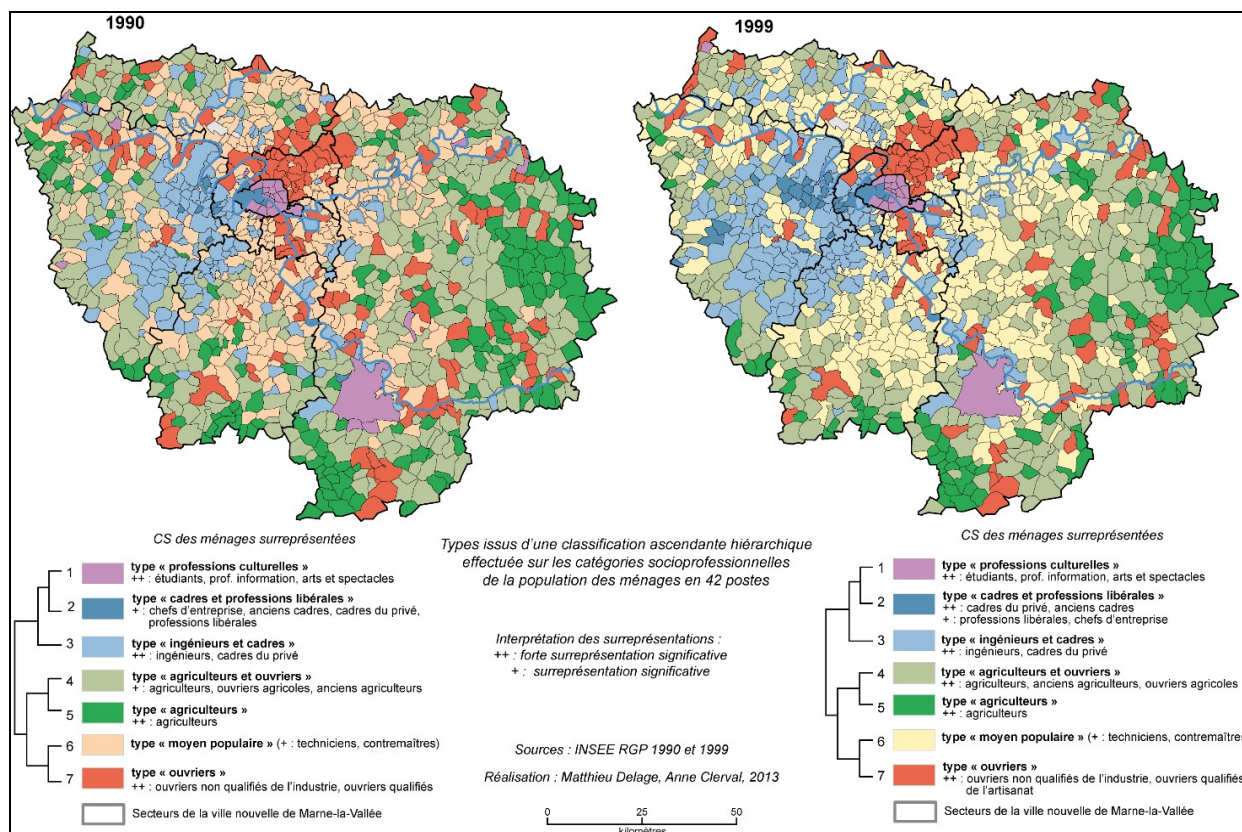
La division sociale de l'Île-de-France dans les années 1990

En 1990 et 1999, le profil social des communes d'Île-de-France présente une opposition connue entre un ouest bourgeois et un est populaire, quoique marqué par les classes moyennes (figure 2). Cette opposition est héritée de la manière dont l'espace parisien s'est structuré entre beaux quartiers et quartiers ouvriers, même si cette dichotomie tend à disparaître à l'intérieur de Paris du fait de la gentrification de la capitale *intra-muros* (Clerval 2013). À l'ouest, les communes des types « cadres et professions libérales » ou « ingénieurs et cadres » forment un ensemble continu qui se renforce et s'étend sur la majeure partie des Hauts-de-Seine et du nord au sud des Yvelines. À l'est, au contraire, on distingue deux ensembles très populaires, marqués par la surreprésentation des ouvriers : le premier, au nord, couvre l'essentiel de la Seine-Saint-Denis et déborde dans les départements limitrophes, notamment dans le Val-d'Oise autour de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle ; le second, au sud, est beaucoup moins étendu et concerne ce que l'on appelle la Seine Amont dans le Val-de-Marne.

Dans l'interstice, un espace plus hétérogène ressort, entre le sud de la Seine-Saint-Denis, le nord du Val-de-Marne et le nord-ouest de la Seine-et-Marne autour de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il comprend des communes ouvrières comme Clichy-sous-Bois, Montfermeil (Seine-Saint-Denis) ou Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), mais aussi des communes depuis longtemps marquées par les ingénieurs et les cadres comme Le Raincy (Seine-Saint-Denis), Saint-Maur-des-Fossés et Vincennes (Val-de-Marne), et d'autres qui le sont depuis plus récemment, comme l'ensemble allant de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) à Férolles-Atilly (Seine-et-Marne) au sud-est de Saint-Maur-des-Fossés, ou encore certaines communes de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. La plupart des communes de cet est parisien relèvent du type « moyen populaire », proche du profil moyen d'Île-de-France, donc assez mélangé.

⁴ Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-10-EQPX-17 (Centre d'accès sécurisé aux données – CASD).

Figure 2. Les communes d'Île-de-France selon le profil social de la population des ménages en 1990 et 1999



Lecture : les profils sociaux des communes sont caractérisés en fonction du profil moyen de la région : la surreprésentation d'une des catégories socioprofessionnelles (CS) renvoie à une part relative de la CS plus importante dans le type étudié que dans le profil social moyen de la région Île-de-France.

Les recompositions des années 2000

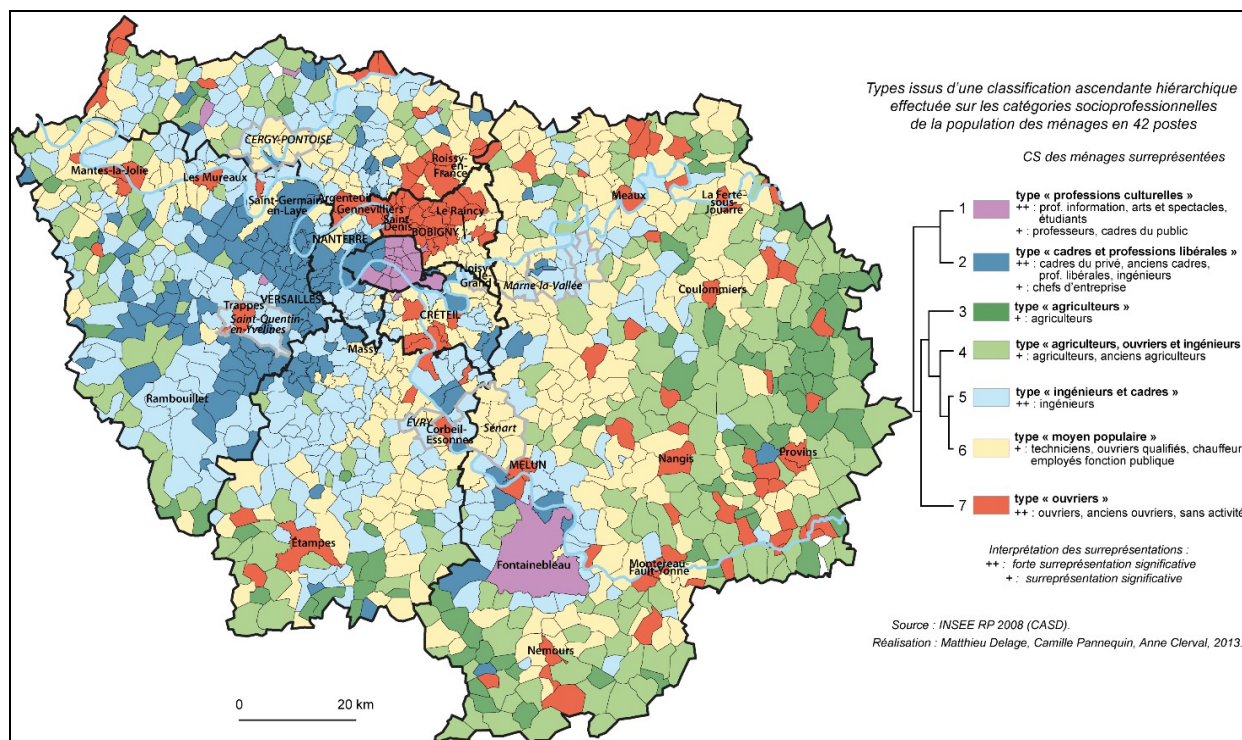
L'embourgeoisement de l'Île-de-France touche l'ensemble des communes, mais de façon inégale, ce qui tend à renforcer les écarts entre les types. Si l'on regarde comment les communes qui formaient les types de 1990 ont évolué en 2008, on observe que c'est dans l'ancien type « professions culturelles » que la part des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) augmente le plus et que celle des classes populaires diminue le plus, sous l'effet de la gentrification ; c'est dans les deux anciens types « moyen populaire » et « ouvrier » que la part des CPIS augmente le moins ; et c'est dans l'ancien type « agriculteurs » que la part des classes populaires diminue le moins⁵.

En 2008, le type « cadres et professions libérales » s'est encore renforcé et considérablement étendu dans l'espace à l'ouest, suivi dans ce mouvement par le type « ingénieurs et cadres », qui en forme le prolongement. Cette « conquête de l'ouest » francilien s'est accompagnée d'une recomposition sociale de ces types « cadres et professions libérales » et « ingénieurs et cadres » : si, dans le type « cadres et professions libérales » de 2008 (16 % de la population des ménages franciliens), la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est plus forte qu'en 1999, la part des employés et des professions intermédiaires y est aussi plus importante, ce qui en fait un type un peu moins exclusif socialement. Cela ne veut pas dire que les communes les plus anciennement bourgeoises se seraient diversifiées mais, au contraire, que l'embourgeoisement généralisé des communes du type « ingénieurs et cadres » de 1999 a fait entrer certaines d'entre

⁵ On tient compte ici de la population des ménages dont la personne de référence est indifféremment active ou retraitée.

elles dans ce type « cadres et professions libérales » en 2008, alors même qu'elles comptent encore une part de catégories intermédiaires plus importante que les beaux quartiers parisiens. Le type « ingénieurs et cadres » (19 % de la population des ménages) suit la même recomposition sociale interne en intégrant des communes qui avaient un profil « moyen populaire » en 1999 : ainsi, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est toujours dominante mais un peu inférieure, tandis que celle des professions intermédiaires et des classes populaires est un peu supérieure. Là encore, cela est dû à l'entrée de communes moins exclusives socialement dans ce type et non à la diversification sociale des communes qui y étaient déjà en 1999.

Figure 3. Les communes d'Île-de-France selon le profil social de la population des ménages en 2008



Dans l'est parisien, certaines communes relèvent désormais du type « cadres et professions libérales » comparable à l'ouest francilien – par exemple, Saint-Maur-des-Fossés, Férolles-Atilly, ou encore Bussy-Saint-Martin, Guermantes et Gouvernes (ces trois dernières étant situées en Seine-et-Marne). L'urbanisation des franges de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée durant la période considérée a favorisé l'implantation d'ingénieurs et de cadres, la ville nouvelle apparaissant comme un facteur d'émergence et de consolidation d'un pôle aisé à l'est.

Hormis les beaux quartiers qui relèvent du type « cadres et professions libérales », la plupart des arrondissements de Paris appartiennent à un type distinct et spécifique à la ville-centre⁶, caractérisé par une surreprésentation des professions de l'information, des arts et des spectacles et des étudiants⁷, et une part des cadres et professions intellectuelles supérieures de plus en plus forte entre 1990 et 2008. Ce type « professions culturelles » représente 16 % de la population des ménages d'Île-de-France et sa spécificité est le résultat d'une gentrification généralisée des anciens quartiers populaires parisiens.

Malgré l'extension de ces trois types supérieurs, il convient de souligner la permanence des communes relevant du type « moyen populaire ». Elles reflètent le profil moyen de l'Île-de-France (encadré 1), tout en étant de moins en moins populaires. Ce type constitue la modalité la plus

⁶ Fontainebleau mis à part.

⁷ Les étudiants apparaissent dans la population des ménages quand ils sont la personne de référence des ménages, il s'agit donc des étudiants vivant seuls ou formant un ménage indépendant de leurs parents.

importante, comme le soulignait déjà Edmond Préteceille (2003) (il regroupe 29 % de la population des ménages), mais il convient ici de rappeler que la majeure partie de la population francilienne vit dans des communes aux profils sociaux moins hétérogènes. De plus, à mesure que ce type « moyen populaire » s'étend aux communes peu peuplées de la périphérie de la région, la part de la population y résidant est en baisse. Ce déplacement périphérique du type « moyen populaire » se fait surtout au détriment de communes qui étaient auparavant marquées par une surreprésentation des agriculteurs. Ce basculement permet de rappeler que les communes rurales des espaces périurbains périphériques sont souvent populaires et ouvrières (Mischi 2013), même si la part des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires y progresse. Néanmoins, l'hétérogénéité sociale de la grande couronne parisienne ressort, rejoignant en cela d'autres travaux statistiques sur cet espace (Berger 2004).

Enfin, les communes relevant du type « ouvrier » sont de moins en moins nombreuses, et regroupent une part plus faible de la population des ménages (18 % en 2008 contre 23 % en 1999 et 26 % en 1990). Au sein de ces communes, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est en légère baisse, celle des ouvriers baisse comme dans le reste de la région, et elle n'est pas compensée par l'augmentation de la part des employés, même si celle-ci laisse entrevoir une recomposition des classes populaires au sein de ces communes. Elles présentent un profil social plus populaire que la moyenne française et elles s'écartent de plus en plus du profil moyen d'Île-de-France (principalement du fait de l'embourgeoisement de ce profil moyen, qui n'est pas suivi par le type « ouvrier »). Outre les deux pôles de la Seine-Saint-Denis et de la Seine Amont, des communes isolées ou de plus petits ensembles de communes s'y retrouvent, en particulier en Seine-et-Marne. C'est le cas notable des villes gallo-romaines ou médiévales de la Brie et du Gâtinais comme Meaux, Coulommiers, Melun, Nangis, Provins ou encore Nemours.

Ainsi, l'élévation du profil social régional masque un embourgeoisement sélectif des communes. Plus marqué dans les communes déjà les plus bourgeoises, celui-ci explique le renforcement des écarts entre les différents profils de communes, mais aussi le maintien de la ségrégation malgré un apparent effacement des espaces populaires.

Des contrastes encore plus marqués à l'échelle infracommunale

La division sociale de l'espace est encore plus nette en prenant en compte le niveau géographique plus fin de l'IRIS (figure 4), qui fait ressortir des profils sociaux plus accentués et plus distincts les uns des autres. Dans l'est parisien, par exemple, cela se traduit par une mosaïque sociale de plus en plus hétérogène. En Seine-Saint-Denis, on peut distinguer, d'un côté, des communes assez homogènes comme les plus populaires au nord-ouest du département (Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine et Stains) ou l'exception notable du Raincy⁸ (au profil « ingénieurs et cadres ») et, de l'autre, des communes de plus en plus hétérogènes au niveau infracommunale au sud du département. Dans ces communes, l'apparition d'IRIS de type « ingénieurs et cadres » ou « professions culturelles » n'empêche pas le maintien d'IRIS du type « ouvrier ». Ainsi, le type « professions culturelles », caractérisé par une surreprésentation des professions culturelles et des étudiants, a fortement progressé à Montreuil (d'un seul IRIS en 1999 à treize en 2008). Cette conquête spatiale marque la progression de la gentrification, qui dépasse déjà le Bas-Montreuil étudié par Anaïs Collet (2010) pour gagner les quartiers situés au-delà de la mairie. Les communes voisines des Lilas et de Bagnolet⁹ présentent les mêmes reconfigurations.

Les autres communes du sud de la Seine-Saint-Denis font apparaître un territoire hétérogène sur le plan social entre des IRIS se rattachant au type « moyen » et des IRIS du type « populaire » ou « ouvrier », comme à Fontenay-sous-Bois. Cette hétérogénéité se retrouve dans les communes du

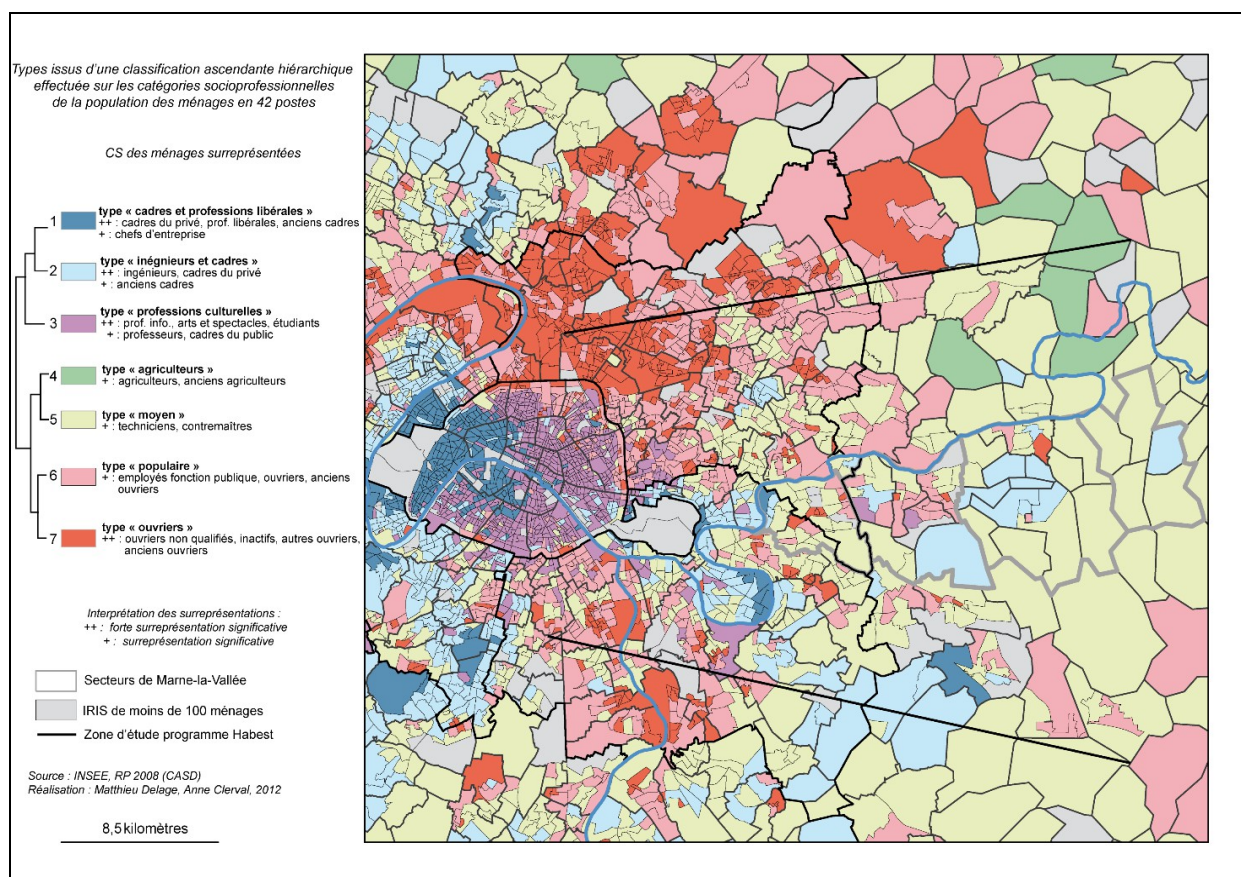
⁸ La commune du Raincy présente un profil social atypique par rapport aux communes voisines, et cette exceptionnalité est depuis longtemps connue.

⁹ La surreprésentation des étudiants formant un ménage autonome explique sans doute la présence de ce type à Créteil, Champs-sur-Marne ou Bonneuil-sur-Marne, près des universités de Créteil et de Marne-la-Vallée.

nord du Val-de-Marne et du nord-ouest de la Seine-et-Marne, en particulier dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Ainsi, si le type « populaire » recule nettement dans les communes de Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand, il se maintient en s'atténuant autour de Lognes et Noisiel, et est quasiment absent des communes de Bussy-Saint-Georges et Serris, où progresse, au contraire, le type « ingénieurs et cadres ».

Enfin, si l'on considère des communes du type « moyen populaire » aux franges de l'agglomération parisienne comme Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), de forts contrastes internes ressortent, entre des IRIS du type « cadres et professions libérales » constitués de lotissements pavillonnaires à l'ouest et au sud-est (à proximité de deux golfs), des IRIS du type « populaire » au nord-est et à l'est (autour de la zone industrielle et de la gare de RER) et enfin des IRIS du type « moyen » entre les deux, comme le vieux bourg.

Figure 4. Les IRIS d'Île-de-France selon le profil social de la population des ménages en 2008



Ainsi, l'analyse des catégories socioprofessionnelles détaillées en Île-de-France montre que la division sociale de l'espace est encore forte dans l'espace régional, et qu'elle se joue de plus en plus au niveau infracommunal. Cette analyse permet de montrer l'hétérogénéité sociale croissante de territoires qui s'embourgeoient et plaide pour une analyse fine de ces recompositions en évitant tout amalgame territorial. Elle montre qu'on ne peut pas parler de *la banlieue*, *du périurbain* ou de *la Seine-Saint-Denis* comme s'il s'agissait d'ensembles homogènes. Elle invite, enfin, à d'autres études complémentaires, à la fois sur les conditions de logement, les politiques municipales, les trajectoires et les pratiques quotidiennes des habitants dans cette mosaïque sociale qu'est l'est parisien.

Bibliographie

- Berger, Martine. 2004. *Les Périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris : CNRS Éditions.
- Clerval, Anne. 2013. *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris : La Découverte.
- Collet, Anaïs. 2010. *Génération de classes moyennes et travail de gentrification. Changement social et changement urbain dans le Bas-Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*, thèse de doctorat en sociologie, université Lyon-2 Lumière.
- Mischi, Julian. 2013. « Les territoires ruraux, des espaces ouvriers en mutation », *Métropolitiques*, 16 septembre. URL : www.metropolitiques.eu/Les-territoires-ruraux-des-espaces.html.
- Préteceille, Edmond. 2003. *La Division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, Paris : Observatoire sociologique du changement, FNSP/CNRS. Consulté le 2 septembre 2014, URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/13/02/91/PDF/DivSocParis1999Transfo.pdf>.

Anne Clerval est maîtresse de conférences en géographie à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (laboratoire Analyse comparée des pouvoirs). Elle est l'auteure de *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale* (La Découverte, 2013). Ses travaux portent sur les dynamiques spatiales de la gentrification en région parisienne, le rôle que jouent les politiques publiques dans ce processus et les rapports de domination à l'œuvre dans les quartiers qui se gentrifient. Elle coordonne le projet Habest, « Habiter l'est parisien d'hier à aujourd'hui », portant en particulier sur les transformations socio-spatiales de l'est de la métropole parisienne.

Matthieu Delage est maître de conférences en géographie à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (laboratoire Analyse comparée des pouvoirs). Ses travaux portent sur les recompositions des centralités de la métropole parisienne, au prisme des mobilités et des commerces, en portant une attention particulière à la dimension spatiale des ressources sociales. Il participe également à des recherches collectives portant sur les transformations socio-résidentielles de l'est parisien et sur la place des quartiers populaires dans la métropole parisienne.

Pour citer cet article :

Anne Clerval & Matthieu Delage, « La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, 8 septembre 2014. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-metropole-parisienne-une.html>.